



Réunion Groupe de travail GPSO GT4b Aménagement du territoire et développement local

Type de document	Relevé de conclusions
Groupe de travail	GT 4b (Landes)
Date de la réunion	16 septembre 2009
Lieu de réunion	Salle du Petit Bonheur -- Mont-de-Marsan
Référence	GPSO-09-ISA-2-CRT-1017
Validé le 14 octobre 2009 par : les membres du groupe de travail	

- **Approbation du relevé de conclusions de la réunion précédente**
 - Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions est validé.
- **Présentation de la démarche de concertation : dispositif général, nomination des garants, mise en place d'un collège des acteurs locaux, objectifs et méthode de la concertation pour l'année 2009**
 - Pas de remarque particulière.
- **Présentation des cartes d'état des lieux des enjeux environnementaux : rappel de la méthode, état du recueil des données cartographiques, état des données cartographiées et consultation des cartes**
 - Les cartes présentées sont fournies sur les clés USB remises en séance, sous format PDF.
 - Les participants effectuent des contributions en séance, qui seront intégrées pour le prochain groupe de travail prévu dans un mois. Certains précisent qu'ils ont transmis des données très récemment, ce qui explique qu'elles ne figurent pas sur les cartes. D'autres signalent qu'ils avaient transmis des éléments à ECOSPHERE et qu'ils ne voyaient pas figurer ces informations sur les cartes. Ces données seront recherchées et intégrées dans la mise à jour des cartes.
 - Le Conseil Général transmettra les données relatives aux sentiers de randonnée.
 - Les contributions complémentaires seront envoyées au plus tôt, la date limite étant arrêtée au **25 septembre 2009**.
 - La question du développement économique autour des pôles de gares a été précisée par l'annonce de la création d'un comité « gare ».
 - *RFF a accepté la participation de la Chambre d'Agriculture des Landes à ce comité « gare ».*

- **Présentation de la grille d'analyse multicritères des enjeux environnementaux : rappel de la méthode, synthèse des contributions**
 - Le représentant du syndicat des sylviculteurs demande à ce que la grille soit amendée de façon à ce que la totalité du massif forestier et que les activités de transformation du bois soient en enjeu fort, sans distinguer la propriété de la forêt (forêts privées, communales, domaniales), ni son niveau de gestion ; de placer en enjeu très fort les forêts PEFC et les forêts expérimentales.
 - Les remarques ont porté principalement sur la prise en compte par la grille de l'environnement économique, des projets de zones d'activités et des zones irriguées. La question des réaménagements fonciers a été abordée.
 - La grille présentée en séance sera soumise à l'avis des prochaines Commissions consultatives.

Informations complémentaires :

La question de la compatibilité entre les documents d'urbanisme et les GPSO a été posée. Pour mémoire, les échéances clés sont rappelées ci-dessous :

- A la fin de l'année 2009, RFF proposera au Préfet de prendre un arrêté de prise en considération pour faciliter la réponse des services d'urbanisme.
- Fin 2010, les GPSO seront qualifiés de projet d'intérêt général sur la base du tracé APS.
- En 2011, RFF proposera des solutions dans le cadre de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.
- En 2012, la procédure de mise en compatibilité des documents d'urbanisme sera menée dans le cadre de l'Enquête d'Utilité Publique.